

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis que le 13 mai 2025, à compter de 19 h 30, dans la salle du Conseil de l'hôtel de ville, situé au 1111, avenue Saint-Paul à Saint-Césaire, se tiendra une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire au cours de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure suivante. :

Demande de dérogation mineure n° DM-03-2025 concernant l'implantation projetée d'un bâtiment accessoire commercial en cours avant de l'immeuble situé au 712, route 112.

Monsieur Alexandre Martin, propriétaire, soumet cette demande de dérogation mineure concernant l'implantation d'un bâtiment accessoire commercial en cours avant de l'immeuble sis au 712, route 112, portant le numéro de lot 6 310 028 et situé en zone n° 207.

Nature et effet de la demande :

L'approbation de cette dérogation mineure aurait **comme effet d'autoriser l'implantation d'un bâtiment accessoire de type abri permanent en cours avant de l'immeuble décrit en objet**, alors que le Règlement de zonage n° 92-2005 et amendements prohibe l'implantation d'une telle construction en cours avant de tout immeuble situé en zone n° 207.

Le tout, tel que décrit aux documents et esquisses fournis par le demandeur.

Fait à Saint-Césaire ce 24 avril 2025.

Nancy Bernier,
Greffière